



MAIRIE DE
NANTEUIL
DEUX-SÈVRES

COMMUNE DE NANTEUIL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU 6 AOUT 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 6 août, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont rassemblés à la Mairie de NANTEUIL, sous la présidence, M Alain BORDAGE, maire.

Présents : Alain BORDAGE, Estelle DRILLAUD GAUVIN, Christophe NAUD, Hervé PARTHENAY, Gilles MEUNIER, Nathalie LIEVENS, Marina CAPELLAZZO, Laurence FESTINO, Luigi CAMPA, Lydie GAILLARD.

Absents excusés : Christelle GERODOLLE, Suzette AUZANNET (pouvoir donné à Alain BORDAGE), Nadine ROLLANDEAU, Nicolas PORTIER (pouvoir donné à Estelle DRILLAUD GAUVIN), Loïc HERVE, Jean-Paul SAINTON, Catherine BROUSSARD.

Absents non excusés : Diana OBADIA, Damien GALLES

Secrétaire de Séance : Estelle DRILLAUD GAUVIN

Date de convocation et d'affichage : 31/07/2025

NOMBRE	DE	MEMBRES
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris Part à la Délibération
19	19	12

ORDRE DU JOUR

I) Désignation du secrétaire de séance

II) Validation du compte rendu du 9 juillet 2025

III) Délibération

1) Choix de l'entreprise projet photovoltaïque des ateliers municipaux

IV) Comptes rendus réunions et informations

- 1) Culture et communication
- 2) Développement local et ressources
- 3) Vivre ensemble
- 4) Environnement et aménagement
- 5) Enfance et jeunesse

V) Questions diverses

I - Validation du compte rendu du conseil municipal du 9 juillet 2025

Le procès-verbal du conseil municipal du 9 juillet 2025 est validé avec 2 abstentions : Marina CAPELLAZZO, Lydie GAILLARD, car elles étaient absentes lors de cette réunion.

II - Délibération

1) Choix de l'entreprise pour le projet photovoltaïque des ateliers municipaux

Dans le cadre du projet de travaux des panneaux photovoltaïques, un appel d'offre a été publié du 22 mai 2025 au 30 juin 2025. 10 offres ont été reçues. 3 offres ont été éligibles au regard du règlement de consultation et 1 offre a obtenu 90 points, le maximum. Il s'agit de l'entreprise Lumelec.

Le rapport d'analyse des offres a été adressé à l'ensemble des membres du conseil municipal.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **De valider l'offre de l'entreprise Lumelec de Mazerolles pour un montant de 35 833.69 € HT dans le cadre du projet d'installation au niveau de la toiture des ateliers municipaux de production solaire photovoltaïque raccordée au réseau de distribution.**
- **D'autoriser M. le Maire à signer tous les documents afférents à cette décision.**

M. le Maire informe les membres du conseil municipal que la signature du marché et la visite sur site se fera le mercredi 3 septembre 2025.

III - Comptes-rendus réunions et informations

1) Culture et communication

Mme Estelle DRILLAUD GAUVIN rappelle qu'il y a le forum des associations prévu le 6 septembre de 14h00 à 18h00. Le rendez-vous pour la préparation de la salle avec les élues et élus qui souhaitent aider est prévu à 13h00 à la salle.

Mme Estelle DRILLAUD GAUVIN demande également aux membres du conseil municipal qui souhaite participer au groupe de travail relatif au bulletin municipal 2026 car celui-ci sera diffusé plus tôt explique-t-elle compte tenu des élections municipales à suivre en mars.

2) Environnement et aménagement

M. Hervé PARTHENAY informe de l'arrêt de travail d'un agent du service technique suite à un accident de service. 2 agents sont donc présents cette semaine au service compte tenu des congés expose M. Hervé PARTHENAY.

Ces dernières semaines, il ajoute que la peinture des poteaux de but a été faite, les cabanes pour les entraîneurs vont être reprises aussi. Dans le parc de Pallu, une petite rigole permettant une évacuation d'eau plus rapide a été creusée. M. le Maire ajoute qu'il faudra rapidement réaliser la préparation technique pour l'abri vélo qui devrait être installé début septembre.

Un devis concernant des lamineurs à l'école et la salle des fêtes a été reçu ainsi qu'un devis concernant la réparation d'un mitigeur pour les douches du stade.

3) Développement local et ressources

M. Christophe NAUD indique que les listes des fournitures scolaires sont diffusées sur le site Internet.

4) Vivre ensemble

M. le Maire rappelle qu'il y aura le P'tit marché nanteuillais le 29 août. Une chanteuse qui aimerait se faire connaître interviendra en accord avec le groupe retenu pour l'animation.

Concernant les 30 ans du Téléthon, le lancement est prévu le 20 septembre à 16h00 au stade municipal.

M. Hervé PARTHENAY précise qu'il faudra des agents d'astreinte pour le p'tit Marché.

IV - Questions diverses

M. le Maire expose que la vente du fonds de commerce du P'tit Toqué suit son cours.

Le devis concernant le changement le chauffage de l'école a été validé pour une chaudière gaz à condensation explique M. le Maire. Le reste à charge de l'opération était sensiblement identique au projet pour du matériel hybride si la commune obtenait les subventions sollicitées donc sans l'assurance d'un subventionnement au taux souhaité. De plus, les analyses techniques avaient finalement démontré qu'un chauffage à condensation était plus pertinent.

Il ajoute que nous avons obtenu 2 subventions du SIEDS dans le cadre du dispositif « Gain rapide » pour des travaux de lutte contre le réchauffement climatique (installation de volets à l'école et la salle des fêtes) et économie d'énergie (lumières extérieures). Il précise que début 2026 une nouvelle demande d'aide « Gain rapide » sera déposée pour l'installation de volets sur un autre bâtiment.

M. le Maire rappelle la validation d'une borne de recharge électrique prise en charge à 100 % par le SIEDS.

Concernant la voirie, à la Guérandière il y avait un problème d'évacuation des eaux : le devis d'un montant de 13 510.60 € HT a été validé. Le devis concernant la rue des Sources d'un montant de

27 280.30 € HT va également être validé. M. le Maire précise que les crédits budgétaires sont inscrits sur ce chapitre.

Mme Lydie GAILLARD fait part de l'animation (bruit, musique forte) au niveau du pont de Pallu, très souvent le soir. Il y a également régulièrement des feux. M. le Maire qui va se rapprocher de la mairie de Saint-Martin de Saint-Maixent pour une communication sur site.

Mme Laurence FESTINO demande si les panneaux non-fumeurs au niveau de l'école vont être installés. M. le Maire répond que oui une fois qu'il aura les informations relatives aux types de panneaux etc.

Mme Nathalie LIEVENS informe des 2 trappages réalisés les 21 et 22 juillet. Il reste 8 petits chatons sur site.

Fin de la séance : 21h15

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

La secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, featuring a large, elegant loop at the top and a long, sweeping tail that curves to the right.